



Concours du second degré
Rapport de jury

**CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES
*PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (PLP)***

CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

SECTION : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Session 2015

Rapport de jury présenté par : Madame Françoise GUILLET
Présidente de jury

SOMMAIRE

Composition du jury.....	Page 3
Renseignements statistiques.....	Page 5
Epreuves d'admissibilité	
Ecrit 1 : épreuve de mise en situation professionnelle	Page 7
Ecrit 2 : seconde épreuve d'admissibilité	Page 19
Epreuves d'admission	
Epreuve de mise en situation professionnelle	Page 24
Epreuve d'entretien à partir d'un dossier	Page 40
Conclusion générale	Page 44

COMPOSITION DU JURY

Présidente du jury

Mme Françoise GUILLET, Inspectrice générale de l'éducation nationale

Vice-présidentes

Mme Marie-France AUGY inspectrice de l'éducation nationale

Mme Murielle MURAT inspectrice de l'éducation nationale

Secrétaire général

M. Eric NICOLLET inspecteur de l'éducation nationale

Nom Prénom	Académie	Qualité
ARNOULT Maryvonne	Caen	Professeur de lycée Professionnel
BALANNEC Corinne	Versailles	Professeur de lycée Professionnel
BANON Patricia	Versailles	Inspectrice Education nationale
BARDY Marie-Laure	La Réunion	Professeur de lycée Professionnel
BASSOM Françoise	Lille	Professeur de lycée Professionnel
BENMESSAHEL Sihem	Créteil	Professeur de lycée Professionnel
BERGERON Claire	Grenoble	Professeur de lycée Professionnel
BERRADA Said	Clt-Ferrand	Inspecteur Education nationale
BISCH Laurence	Créteil	Professeur de lycée Professionnel
BORNERIE DUMAS Sandrine	Bordeaux	Professeur de lycée Professionnel
BURG Marie-Françoise	Montpellier	Inspectrice Education nationale
CASAMITJANA Michelle	Créteil	Professeur de lycée Professionnel
CHIARAZZO Carine	Aix-Marseille	Professeur de lycée Professionnel
CONTET Anne Françoise	Besançon	Professeur de lycée Professionnel
CORDON Corinne	Versailles	Inspectrice Education nationale
COUDRAY Caroline	Dijon	Professeur de lycée Professionnel
CROSNIER Sylvie	Nantes	Inspectrice Education nationale
DAVID Francisca	Montpellier	Professeur de lycée Professionnel
DECULTIEUX Irène	Lyon	Professeur de lycée Professionnel
DEES Françoise	Reims	Professeur de lycée Professionnel
DEFOND Catherine	Poitiers	Inspectrice Education nationale
DELORT Valérie	Versailles	Professeur de lycée Professionnel
DIJEAUX Michèle	Bordeaux	Professeur de lycée Professionnel
DJIMET BABOUN Anaël	Lyon	Professeur de lycée Professionnel
DOUBLIEZ Ingrid	Lyon	Professeur de lycée Professionnel
ENGLER Marie	Nantes	Professeur de lycée Professionnel
FOISSY Marie-Paule	Orléans-Tours	Inspectrice Education nationale
FONOLLOSA Dominique	Aix-Marseille	Professeur de lycée Professionnel
FOUBERT Gwenaëlle	Lille	Professeur de lycée Professionnel
FOUQUET Guillaume	Lille	Professeur de lycée Professionnel
FOURMENT Catherine	Aix-Marseille	Inspectrice Education nationale
FUNDONE Alexandre	Nice	Professeur de lycée Professionnel
GALLAND Laurence	Amiens	Inspectrice Education nationale
GANDON Marguerite	Orléans-Tours	Inspectrice Education nationale
GIRARD Marie Monique	Nantes	Inspectrice Education nationale
GISSELBRECHT Ruth	Lille	Inspectrice Education nationale
GRISOLLE Sophie	Créteil	Professeur de lycée Professionnel

GROLLIER BARON Catherine	Lyon	Professeur de lycée Professionnel
HERAULT Vanessa	Rouen	Professeur de lycée Professionnel
HILAIRE Samia	Créteil	Professeur de lycée Professionnel
JACQUEMIN Lydie	Nancy-metz	Professeur de lycée Professionnel
JECKERT Martine	Strasbourg	Inspectrice Education nationale
KESSLER Evelyne	Strasbourg	Professeur de lycée Professionnel
KHEFIF Karima	Créteil	Professeur de lycée Professionnel
LAMBERT Marie-Noëlle	Poitiers	Professeur de lycée Professionnel
LANDRAUD Catherine	Poitiers	Professeur de lycée Professionnel
LAPASSET Catherine	lyon	Professeur de lycée Professionnel
LEBRAUD Valérie	Limoges	Professeur de lycée Professionnel
LECAILLON Véronique	Nancy-metz	Professeur de lycée Professionnel
LECHAT Laurence	Versailles	Inspectrice Education nationale
LECOSTEY Anne	Créteil	Inspectrice Education nationale
LE GRUIEC Edith	Rennes	Professeur de lycée Professionnel
LE GUILLOU Mireille	Paris	Professeur de lycée Professionnel
LEMETAYER Françoise	Nantes	Professeur de lycée Professionnel
LEMOINE Djamila	Lille	Professeur de lycée Professionnel
LESCLAUZE Sylvie -	Poitiers	Inspectrice Education nationale
MACE-ROUSSEAU Audrey	Bordeaux	Professeur de lycée Professionnel
MATHIOT Virginie	Besançon	Professeur de lycée Professionnel
MAZZARI Vanessa	Rennes	Professeur de lycée Professionnel
MEHAY Marianne	Amiens	Professeur de lycée Professionnel
MEUNIER Sylvie -	Rennes	Inspectrice Education nationale
MILESIE Habiba	Montpellier	Professeur de lycée Professionnel
MOUGEL Jean Philippe	Nancy	Professeur de lycée Professionnel
MULLER Patricia	Strasbourg	Inspectrice Education nationale
NADRA Noura	Montpellier	Professeur de lycée Professionnel
OTTENHEIM Cornélia	Toulouse	Professeur de lycée Professionnel
PALUSSIÈRE Sylvie	Créteil	Professeur de lycée Professionnel
PETITJEAN Pascale	Lyon	Inspectrice Education nationale
PIERREL Frédérique	Toulouse	Professeur de lycée Professionnel
POIDEVIN Christelle	Toulouse	Professeur de lycée Professionnel
PROST Sophie -	DIJON	Inspectrice Education nationale
RAGOT Christophe	Orléans-Tours	Professeur de lycée Professionnel
RAPEAUD Aurélie	Versailles	Professeur de lycée Professionnel
RASCLE Virginie	Créteil	Professeur de lycée Professionnel
REMERY Isabelle	Créteil	Inspectrice Education nationale
SAGNIMORTE-LUYAT Joëlle	Lyon	Professeur de lycée Professionnel
SIERRA MORENO Paul	Dijon	Inspecteur Education nationale
SMAIL Ourida	Aix-Marseille	Professeur de lycée Professionnel
STEEN Dominique	Nice	Professeur de lycée Professionnel
TAKALINE Fatma	Strasbourg	Professeur de lycée Professionnel
TATAREAU Joëlle	Montpellier	Inspectrice Education nationale
TAUPIER Sylvie	Poitiers	Professeur de lycée Professionnel
TEYSSIER Muriel	Grenoble	Professeur de lycée Professionnel
VIBAREL-CARREAU Martine	Montpellier	Professeur de lycée Professionnel
VOURIOT Nathalie	Bordeaux	Professeur de lycée Professionnel

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

CONCOURS EXTERNE DU CAPLP

Candidats inscrits	695
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	232
Candidats admissibles	163
Candidats présents aux épreuves d'admission	135
Nombre de postes	104
Candidats proposés pour l'admission	85
Epreuves d'admissibilité	
Moyenne des candidats présents	07,55
Moyenne des candidats admissibles	08.84
Moyenne du dernier candidat admissible	06,05
Moyenne la meilleure	16,01
Epreuves d'admission	
Moyenne des candidats présents	9,59
Moyenne des candidats admis	12,05
Moyenne la meilleure	18.65
Ensemble du concours	
Moyenne des candidats présents	9,35
Moyenne des candidats admis	11,25
Moyenne du dernier candidat admis	7,91
Moyenne la meilleure	17,01

**Concours d'accès aux fonctions d'enseignement
dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)**

Candidats inscrits	170
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	84
Candidats admissibles	23
Candidats présents aux épreuves d'admission	19
Nombre de postes	9
Candidats proposés pour l'admission	9
Epreuves d'admissibilité	
Moyenne des candidats présents	08,15
Moyenne des candidats admissibles	11,87
Moyenne du dernier candidat admissible	10,02
Moyenne la meilleure	14,56
Epreuves d'admission	
Moyenne des candidats présents	13,57
Moyenne des candidats admis	17,15
Moyenne la meilleure	19,28
Ensemble du concours	
Moyenne des candidats présents	13,03
Moyenne des candidats admis	15,60
Moyenne du dernier candidat admis	12,72
Moyenne la meilleure	17,66

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère : www.education.gouv.fr Ils sont accessibles depuis la page « SIAC2 »

ECRIT 1 – Epreuve de mise en situation professionnelle

Durée : 5 heures – coefficient : 1

Sujet

Le phénomène de Binge drinking ou alcoolisation ponctuelle importante (API) des adolescents, une nouvelle priorité de santé publique ?

Prévenir et combattre la consommation excessive d'alcool est une préoccupation majeure du Ministère des Affaires sociales et de la Santé. La sensibilisation des jeunes aux dangers de l'alcool constitue, à ce titre, une priorité de santé publique. Car en matière de santé comme d'éducation, beaucoup de choses se jouent dès le plus jeune âge.

*Marisol Touraine - Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes,
extrait du communiqué de presse du 19 février 2014*

Boire beaucoup (plus de quatre à cinq verres en moins de deux heures) et très vite. C'est ce qu'on appelle le *binge drinking*, appellation venue d'outre-Manche au début des années 2000. Le terme anglo-saxon souvent utilisé jusqu'ici pour désigner cette pratique a désormais son équivalent en bon français, "beuverie express", d'après un avis paru au Journal officiel en Juillet 2013. Ce terme désigne l'absorption massive d'alcool, généralement en groupe, visant à provoquer l'ivresse en un minimum de temps. Très étudié en Grande Bretagne, ce phénomène qui touche en particulier les jeunes, reste mal évalué en France même si des spécialistes s'inquiètent de son expansion : plus d'un jeune de 17 ans sur deux (53%) déclare des épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante au cours du mois écoulé en 2011, contre 46 % en 2005. En outre, l'ivresse alcoolique est vécue par certains dès le collège.

Ces prises d'alcool semblent se faire hors des circuits traditionnels, c'est-à-dire en dehors des bars et des discothèques. Les causes de ce phénomène sont multifactorielles et les facteurs de risques conduisant à l'abus d'alcool sont à la fois individuels et liés à l'environnement. Une des difficultés premières est de pouvoir accéder à ces jeunes. Ils ne sont demandeurs de rien et n'entrent en contact avec le système de soin que lors d'un accident grave.

Vous répondrez aux questions suivantes dans une composition structurée.

Après avoir présenté l'origine métabolique de l'éthanol et son devenir dans l'organisme (de l'ingestion à l'élimination), vous montrerez comment le phénomène de binge drinking expose les adolescents à des dommages sanitaires à court et à long terme et induit chez eux des comportements à risque.

Après une présentation des caractéristiques psychologiques et sociologiques des adolescents au sein desquelles les processus de construction identitaire et de socialisation prédominent, vous mènerez une réflexion sur les facteurs de risque et les motivations qui conduisent les adolescents à s'alcooliser massivement.

Dans une dernière partie, vous analyserez en les classant, les réponses apportées par les politiques publiques pour limiter ce phénomène. Vous démontrerez la difficulté de mettre en œuvre des campagnes de prévention efficaces lorsqu'elles s'adressent à des adolescents et vous préciserez de quelle manière on peut espérer sensibiliser avec succès cette population.

Liste des annexes

Annexe 1 : Article « Beuverie et cerveau », d'après Les dossiers de la recherche, octobre novembre 2013

Annexe 2 : Drogues chiffres clés 5^{ème} édition, juin 2013, observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies

Annexe 3 : Données graphiques : extraits bulletin épidémiologique hebdomadaire INVS mai 2013 et extraits Questions d'économie de la santé IRDES n°192 Novembre 2013

Annexe 4 : Extrait de Défis et prise de risque : du « Binge Drinking » à la « Necknomination », David Mourgues, La santé en action Septembre 2014 INPES

Annexe 5 : Effets cérébraux du Binge drinking : l'éclairage des neurosciences, Pierre Maurage, extrait du focus n°16 (4^{ème} trimestre 2013) IREB (Institut de Recherches scientifiques sur les Boissons)

Annexe 6 : Dispositifs d'équipes A.N.P.A.A (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) intervenant de nuit dans un espace public, guide des veilleurs de soirée, A.N.P.A.A. 44

Annexe 7 : Extrait du dossier de presse « Plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives 2013-2017. Mission interministérielle de la lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Annexe 8 : Evaluation de l'interdiction de vente d'alcool et de tabac aux mineurs, communiqué de presse, 30 septembre 2013 Observatoire Français des Drogues et des toxicomanies

Annexe 9 : Métabolisation et élimination de l'alcool, d'après A. Raisonnier, université Pierre et Marie Curie (Jussieu).

RAPPORT

Rapport de jury élaboré par : Mesdames ARNOULT Maryvonne, BALANNEC Corinne, BISCH Laurence, CASAMITJANA Michelle, CONTET Anne Françoise, DECULTIEUX Irène, DEES Françoise, DIJEAUX Michèle, ENGLER Marie, FONOLLOSA Dominique, KHEFIF Karima, GROLLIER-BARON Catherine, HERAULT Vanessa, HILAIRE Samia, LE GUILLOU Mireille, LAMBERT Marie Noëlle, MAZZARI Vanessa, RAPEAUD Aurélie, SAGNIMORTE-LUYAT Joëlle, TAKALINE Fatma, et Messieurs DJIMET BABOUN Anaël, FOUQUET Guillaume

1. Présentation du sujet

1.1 Structure

Le sujet est présenté sous la forme d'un véritable **sujet de synthèse**. Il est construit selon le schéma suivant :

- **Un pavé introductif** : il pose le contexte général du sujet et de la problématique globale qu'il soulève
- **Des sous ensembles** repérables au cœur d'un texte de présentation repris dans **les trois axes du questionnement**
 1. La définition du phénomène du binge drinking
 2. La cible du binge drinking : les adolescents
 3. La question de la prévention

Le sujet induit **un seul développement argumenté structuré** en trois parties et associant les disciplines fondamentales du champ STMS. Il doit être traité sous une **forme dissertée**.

Question 1 : le phénomène de binge drinking

- De quoi parlons-nous ? présentation du phénomène
 - Origine de l'éthanol et pharmacocinétique de la molécule (absorption/ distribution/ élimination/ excrétion)
 - Compréhension des effets de la molécule sur l'organisme : dommages sanitaires à court et long termes
 - Les conduites à risques associées
- S'agit-il d'un nouveau problème de santé publique et pourquoi ?

Question 2 : les adolescents : cibles du binge drinking. Qui sont-ils et pourquoi s'alcoolisent-ils ?

- Les facteurs psychologiques et sociologiques des adolescents : en quoi les processus identitaire et de socialisation sont-ils des facteurs favorisant l'alcoolisation massive ?
- Réflexion sur les facteurs de risque (individuels et environnementaux) qui les exposent à l'alcoolisation massive
- Identification des motivations à s'alcooliser

Question 3 : Prévenir et combattre : comment agir ?

- Classification et analyse des réponses publiques et de leur efficacité
- Prévenir : une population qui ne demande rien... donc difficile à sensibiliser
- Des préconisations en matière de prévention pour améliorer l'efficacité des actions de prévention et d'éducation à la santé

1.2 Documents proposés

Le sujet comporte une documentation scientifique et technique pour servir d'appui à l'évaluation des capacités d'analyse, d'argumentation et de structuration du candidat. Les documents sélectionnés en annexes sont de nature variée. Il s'agit de publications scientifiques, de données statistiques, de courbes ou tableaux, articles de presse..., données informatives qu'on estime ne pas être obligatoirement connues des candidats.

Question 1 : le phénomène de binge drinking

Q1.2 : dommages sanitaires : annexes 1, 2, 5

Q1.3 : conduites à risques : annexes 1,4

Question 2 : les adolescents : cibles du binge drinking. Qui sont-ils et pourquoi s'alcoolisent-ils ?

Q2.2 et Q2.3 : facteurs de risque et motivations : annexes 2, 3, 4

Question 3 : Prévenir et combattre : comment agir ?

Q 3.1 : réponses des politiques publiques : annexes 7,8

Q3.2 : préconisations : annexe 6,7

1.3 Des connaissances scientifiques et techniques et des arguments attendus dans la copie mais absents des annexes

- Origine de l'éthanol et pharmacocinétique : Q1.1
- Caractéristiques psychologiques et sociologiques des adolescents : Q2.1
- Difficultés de mise en œuvre de la prévention auprès des adolescents : Q3.2

1.4 Des compétences de natures variées à évaluer

L'épreuve a pour objectif de vérifier dans la section considérée, que le candidat est capable **de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents** qui lui auront été éventuellement fournis pour **construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse** relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité. Le développement doit pouvoir être réinvesti dans un cadre professionnel dans un contexte d'enseignement.

A travers cette épreuve, le jury évalue les compétences suivantes :

Compétences évaluées	Axes prioritairement concernés
C1 : Maitrise des connaissances	1. 1. Origine de l'éthanol et pharmacocinétique de la molécule 2. 1. Caractéristiques psychologiques et sociologiques des adolescents 3 .2. Difficultés de mise en œuvre des mesures de prévention
C2 : Exploitation des documents	1.2 et 1.3. Dommages sanitaires et conduites à risque 2.2 et 2.3 Facteurs de risque et motivations à s'alcooliser 3.1 et 3.3. Réponses des politiques publiques et préconisations pour sensibiliser

C3 : Qualité de la réflexion, de l'analyse, la pertinence de l'argumentation	1. Comment le binge drinking expose aux dommages à court et moyen termes ? 2. Caractéristiques des adolescents, facteurs de risque et motivations à s'alcooliser 3. Que faire pour combattre et prévenir ce phénomène ?
C4 : Qualités rédactionnelles et structuration de la composition	Ensemble de la copie
C5 : Rigueur du vocabulaire scientifique et technique utilisé	Ensemble de la copie

Les compétences relatives à **la maîtrise des connaissances** d'une part et celles liées à la **qualité de la réflexion, de l'analyse, et de la pertinence de l'argumentation** d'autre part ont **des poids prépondérants** dans l'évaluation.

1.5 Eléments de corrigé

Q 1

Origine métabolique et pharmacocinétique de l'éthanol

L'alcool éthylique ou éthanol (C_2H_5OH), car porteur d'un groupement hydroxyle (OH) est une **molécule simple**, miscible dans l'eau, produite par **la fermentation de sucres** contenus dans les fruits, les plantes sucrières, les céréales.

Connaître le devenir de la molécule est essentiel à la compréhension des effets de la molécule dans l'organisme. C'est la résultante de plusieurs étapes :

- **Absorption** : c'est une absorption essentiellement digestive : au niveau de l'estomac mais surtout au niveau de l'intestin grêle (80%)
Diffusion passive de la molécule dans la circulation sanguine

Développer les éléments relatifs à l'alcoolémie = taux d'alcool contenu dans le sang, exprimé en g/l

Doc 3 annexe 9 :

La forme de la courbe dépend de la quantité d'alcool à éliminer, de sa diffusion et de sa dégradation.

Courbe :

- montée rapide en un temps court, variable avec la vitesse d'absorption (+ rapide à jeûn par ex) dans le sang
- pic maximal en un temps variable (dépend de la dose absorbée et de la vitesse d'absorption, et du profil du sujet)
- descente lente mais variable en fonction de la dose absorbée

Doc 4 annexe 9 : pics d'alcoolémie plus élevé chez les femmes que chez les hommes à des taux d'alcoolisation identique ;

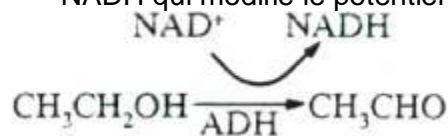
Alcoolémie variable en fonction du sexe et du poids du sujet (personnes légères plus sensibles à l'alcool)

- **Distribution** : distribution très rapide de l'éthanol dans l'eau libre du corps, c'est à dire tous les compartiments liquidiens du corps (sans liaison aux protéines)

plasmatiques), distribution en particulier aux organes très vascularisés comme le cerveau, le foie, les poumons, en fonction du débit sanguin local. Le volume de distribution est donc celui de l'eau libre du corps humain soit 40l environ pour un sujet de 70 kg

- **Elimination** : alcool n'est pas stocké dans l'organisme, il est donc éliminé
 - Petite partie : sous forme excrétée directement (air expiré, sueur, urine)
 Estimation de l'éthanolémie à partir des concentrations d'éthanol dans l'air expiré (éthylotest)
 - **Doc 1 annexe 9** : Essentiel du métabolisme a lieu par oxydation enzymatique dans le foie : 80% de l'éthanol ingéré est éliminé par le foie ; 2 oxydations successives au sein des hépatocytes

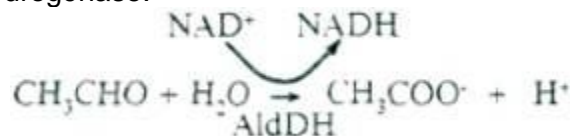
1. Ethanol transformé en acétaldéhyde grâce à une enzyme : alcool déshydrogénase . Cette oxydation de l'éthanol entraîne la production de NADH qui modifie le potentiel redox de la cellule



L'acétaldéhyde ou éthanal est **un véritable poison cellulaire** qui désorganise les membranes cellulaires et modifie de nombreuses réactions métaboliques (glucides, lipides...).

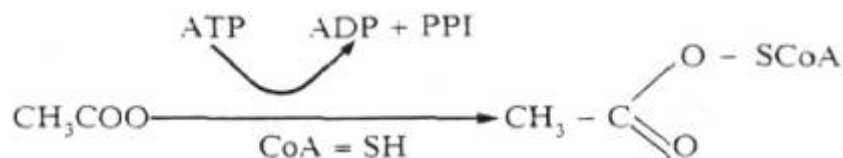
L'acétaldéhyde est environ 30 fois plus toxique que l'éthanol. S'il n'est pas efficacement converti en acétate, la toxicité sévère en résulte. Toxique pour la mitochondrie, l'acétaldéhyde favorise la mort cellulaire. Il traverse le placenta, diminue la méthylation de l'ADN fœtal et peut contribuer au syndrome d'alcoolisation fœtale .

2. L'acétaldéhyde est oxydé en acétate par l'enzyme ALDH : acétaldéhyde déshydrogénase.



Puis l'acétate est incorporé au cycle de Krebs sous la forme d'acétyl co A où il est oxydé en CO₂ et H₂O avec production d'ATP.

L'acétyl co A peut également servir à la synthèse des lipides.



Doc 2 annexe 9 : variations individuelles de l'élimination de l'alcool : facteurs génétiques et environnementaux (prise alimentaire)

Comment le phénomène de Binge drinking expose les adolescents à des dommages à court et long termes

Binge drinking : définition : consommation excessive d'alcool (plus de 5 verres) sur une très courte durée (deux heures).

Rq : possibilité de parler dans cette présentation du phénomène de l'augmentation de cette pratique depuis les années 2000 dans cette partie ou dans la Q 2

Dommmages à court terme :

- Excitation, confusion, baisse de vigilance, manque de maîtrise de soi, agressivité, somnolence
- intoxication aigüe :
 - o ivresse : excitomotrice avec accès de violence physique et /ou verbale
 - o ivresse délirante : accès de folie, propos mégalomaniac
 - o ivresse convulsive : risque de séquelles cérébrales
- Hypothermie
- Déshydratation
- Coma éthylique pouvant conduire au décès
- Chutes avec traumatismes et fractures
- Etouffement, fausse route

Dommmages à longs termes

- Risque de dépendance à l'alcool
- Déficit et altération définitive dans les fonctions cognitives : attention soutenue, mémoire et fonctions exécutives (prise de décision, planification...),
- Modification anatomique cérébrale : substance grise et blanche, anomalie dans le fonctionnement de la région frontale, diminution de volume de l'hippocampe des aires corticales anomalie de connectivité
- Difficultés d'apprentissage, absentéisme, décrochage scolaire
- Difficultés relationnelles, passivité, isolement, tentative de suicide
- Cancers, cirrhose, atteintes pancréatiques, cardiaques

Conduites à risques :

- Violence (auteur et victime)
- Trouble à l'ordre public
- Actes délictueux
- Rapports sexuels non protégés et / ou non désirés : IST, grossesse
- Conduite en état d'ivresse
- Poly consommation de substances actives (toxicomanie)
- Réalisation de défis..

Donc le phénomène de Binge drinking au regard des conséquences sanitaires et sociales auxquelles il expose les adolescents, doit être surveillé de très près. Cela devient une priorité de santé publique. Plus que la lutte contre la consommation d'alcool, c'est la lutte contre la consommation excessive d'alcool qui est devenue une priorité.

Q 2

Caractéristiques psychologiques et sociologiques des adolescents

Adolescence : période de transformations corporelles et psychologiques qui se produisent entre enfance et âge adulte, début marqué par la puberté. Moment singulier de transition entre le statut de « novice » et le statut d' « initié ».

L'adolescence : on peut y repérer des caractéristiques psychologiques et sociologiques essentielles

- Caractéristiques psychologiques :

- **Au niveau cognitif :**
- la pensée se détache du concret, établissement d'un niveau intellectuel définitif, avec un raisonnement qui s'appuie sur des hypothèses et des déductions, mais manque d'expérience ;
- augmentation de la capacité d'attention et de mémorisation ; capacité à se représenter le futur à plus long terme ;
- recherche de la personnalisation de la pensée, par différenciation de celle des autres...développement de l'esprit critique
- période de rêve, d'imaginaire forme de fuite parfois)
- **Au niveau affectif :**
- âge des contradictions et des oppositions, relations plus distantes avec parents au profit du groupe de pairs (s'affranchir de la famille, des adultes...) ;
- construction de l'identité : développement d'un besoin d'autonomie, responsabilité, d'affirmation de soi ; inquiétudes sur les plans physiques et sexuels ; crise de caractère (humeur, agressivité, repli sur soi...), reconnaissance de soi par autrui, mise en scène de son identité en construction (réseaux sociaux, avatars, pseudos...)
- prépondérance des émotions : premières relations amoureuses et/ ou sexuelles ;
- période d'ambivalence entre désirs et retenue de certains désirs

➤ **Caractéristiques sociologiques**

- Relation inter-individuelle en petit groupe et évolution vers l'insertion sociale, vers un projet de vie, appartenance à un groupe social
- Capacité à saisir la complexité des relations inter individuelles ; relations amicales variées
- Besoin d'attachement à un chef, à un idéal ; idéalisation d'un membre du groupe
- Assimilation de l'échelle des valeurs de la société, insertion progressive dans le monde adulte ; intériorisation des règles et de leur bien fondé
- Préoccupation autour de la normalité, de la justice en référence au groupe de pairs
- Désir d'engagement intense, recherche d'exploit, d'originalité
- Soumission à des codes (vestimentaire, musique, tatouages...)
- Attrait pour la transgression ; conduites à risques
- Expérimentation au sein du groupe des divers rôles (leader, soumis, exclus...)
- Expérimentation de divers rites : Rites collectifs et initiatique du passage à l'âge adulte ; Rites ordaliques : affrontement symbolique de la mort (peut déboucher sur des addictions et des comportements autodestructeurs et suicidaires

Facteurs de risques et motivations qui conduisent les adolescents à s'alcooliser massivement

- Conduites d'alcoolisation à l'adolescence

- **Fréquence :**

Développement étayé sur les données statistiques (annexes 2 et 3)

- L'alcool est la substance psycho active la plus utilisée en France.
 - La consommation régulière d'alcool est en diminution mais l'API (plus de 5 verres dans la même soirée) est en augmentation.
 - Ivresses répétées pour 27,8 % des jeunes
 - 53,2 % des jeunes déclare une API au cours du mois écoulé (plus d'un sur deux)
- Depuis quelques années il est consommé par un public de plus en plus jeune qui le consomme de manière ponctuelle mais en grande quantité : c'est l'ivresse importante et rapide qui est recherchée. L'alcool est utilisé comme une drogue.
- Cela est favorisé par l'arrivée sur le marché depuis quelques années de prémix ou alcopops : boisson alcoolisées qui se boivent comme des limonades

-Les plus jeunes (6^{ème} 5^{ème} consomment principalement des alcools moins fort et plus sucrés : cidre, champagne premix (socialement plus festifs) cette consommation laisse place ensuite à des alcools plus forts (whisky, vodka...)

-On peut observer que l'alcoolisation importante et les ivresses diminuent à partir de 18-25 ans mais laisse place à une consommation d'alcool plus régulière.

-Ces données témoignent d'une entrée dans l'alcoolisation quotidienne et la dépendance pour une partie de ces consommateurs

Les API concernent plus les garçons que les filles mais les écarts se resserrent : question d'égalité ?; les filles revendiquent des usages en miroir des garçons.

- **Diversité** : expérimentation puis usage régulier puis binge drinking puis binge drinking régulier : c'est le passage d'un usage simple à un usage à risque
- **Lieux de consommations** : dans le cadre d'évènements festifs (clubs, bars, discothèque) ou dans le cadre privé ...

Vulnérabilité à l'adolescence : facteurs de risque individuels et environnementaux

Facteurs de risque environnementaux :

- Rôle des pairs : imitation, défis, rites initiatiques ou d'appartenance et de reconnaissance
- Réduction du contrôle parental
- Fragilité familiale : conflits, carence éducative, parents alcooliques
- Influence des médias : publicité visible ou cachée
- parrainage d'évènements sportifs ou culturels
- Pression sociale dans le milieu étudiant
- Rôle d'internet : necknomination ; réponse au défi : « l'épreuve devient la preuve »

Facteurs de risque individuels :

- Mal être, évènements traumatiques dans l'enfance
- Exclusion ou rupture scolaire
- Délinquance
- Précocité de la consommation d'alcool
- Poly consommations de substances psychoactives

Motivations qui poussent les adolescents à l'alcoolisation massive

- Socialisation et la volonté d'appartenir au groupe
- Besoin d'éprouver des sensations fortes, prendre des risques et de partager ses conduites avec ses pairs qui vont permettre :
- Défolement (transformation de l'ado source d'angoisse : extérioriser, compenser, déplacer l'agressivité, ses frustrations
- Dépassement volonté de contrôler son environnement et son propre comportement, tester l'autorité parentale et normes sociales) ; l'excès devient la norme.
- Expérience de plaisir (recherche de sensations nouvelles, découverte de nouvelles sources d'excitation, de stimulation)
- Manière d'exister : se confronter à l'opinion qu'il a de lui-même et l'image qu'il croit que les autres ont de lui. (dimension de prestige compétitivité, reconnaissance

Q 3

- **Réponses apportées par les politiques publiques**

Possibilité d'évoquer la Loi Evin : 1991

Annexes 7 et 8

Loi HPST: interdiction vente alcool aux mineurs ; renforcement des contrôles...
Développement des limites : annexes
Financement public de différents organismes : ANPAA, INPES, CODES (comité départementale d'éducation pour la santé), PIJ,
MILDT : liens différents partenaires et des ministères : «éducation nationale, ministère de l'intérieur »

Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives (2013-2017)

- prévention et communication

Développement actions et programmes de prévention par les pairs

Renforcement des actions de prévention sur l'ensemble du territoire

Campagnes de prévention, brochures d'informations

Déploiement sur les réseaux sociaux des campagnes de communication

Empêcher retarder et limiter les consommations des jeunes

- Accompagnement et soins :

Consultations jeunes consommateurs

CCAA : centre de cures ambulatoires en addictologie

- Application de la loi :

Renforcement des contrôles et communication à destination des revendeurs d'alcool

Respect de la réglementation : brochure à destination des vendeurs d'alcool

- Formation :

Formation des professionnels au contact des jeunes pour identifier les conduites addictives, renforcer le repérage précoce

- Recherche et évaluation

Evaluation de l'impact des stratégies d'influences développées par les industries de l'alcool sur le comportement

Evaluation de l'efficacité des nouveaux traitements de la dépendance à l'alcool

Evaluation des campagnes de prévention existante

Difficultés de mise en œuvre des campagnes de prévention auprès de ce public et préconisations pour le sensibiliser plus efficacement

Prévention : dans le domaine de la santé et de l'hygiène publique, c'est l'ensemble des mesures visant à empêcher la survenue de maladies ou permettant de les dépister à un stade précoce.

L'enjeu des campagnes de prévention auprès des adolescents est de devancer l'adoption de comportements que l'on sait nocifs pour la santé, de mettre en garde sur certaines pratiques à risque, de faire prendre conscience des conséquences à long termes d'habitudes de vie prises à l'adolescence, bref de responsabiliser les jeunes face à leur avenir santé.

En quoi l'adolescence est elle une période favorable pour recevoir ce genre d'information ?

Difficultés :

-L'adolescent est pris entre le besoin d'attachement et le désir d'autonomie : donc situation contradictoire et ambiguë

- une population caractérisée par le questionnement sur soi même et en pleine phase d'indétermination

- une envie d'expérimenter et de tester ses limites, de refuser une civilisation prudente dans la gestion de sa santé « profil du jeune raisonnable, assuré, rationnel...)

- une envie de sensations fortes et de transgression (rupture avec le quotidien et ses règles)

Changement de ton dans la prévention

Annexe 6 :

- toucher les adolescents par une démarche de responsabilisation : , de réduction des risques et des dommages, dans le respect d'un cadre éthique (disponibilité, confidentialité, non jugement, égalité, libre adhésion) ;
- renforcer les compétences psychosociales des jeunes : pour donner à chacun les moyens de réduire les risques

Parler du plaisir de vie aux adolescents, pour avoir envie de protéger sa santé : argument qui touche dans l'instant et qui reste inscrit dans une cohérence à plus long terme. Ne pas interdire à un adolescent d'être un adolescent (cf Q2) . pas de discours moralisateur, hygiéniste, autoritaire.

Favoriser les approches qui impliquent la participation des jeunes dans la formulation, l'expression des questions qu'ils se posent sur la vie, leur relation au monde, leur santé : ex théâtre forum, jeu de rôles ; approches par les pairs pour faciliter l'échange

Favoriser une communication adaptée pour le web, les smartphones

Mais le climat socio-affectif et le contexte éducatif dans lesquels l'adolescent évolue est primordial et déterminant pour la santé d'un jeune ; d'où les limites de la portée des messages de prévention.

2. Constats et commentaires

2.1. Les attentes

Sur le fond :

- De réelles connaissances scientifiques et techniques
- Une utilisation pertinente de l'ensemble des annexes
- Une analyse approfondie à partir des annexes ET des connaissances personnelles.
- Une analyse restant centrée sur la thématique du sujet dans toutes les parties
- Des réponses structurées et hiérarchisées

Sur la forme :

- Une composition structurée avec une introduction présentant la problématique et le plan, des liens entre les différentes parties et une conclusion
- Une composition construite selon le plan du sujet
- Des références aux annexes

2.2. Les constats

Le jury a apprécié :

- Un plan annoncé ET suivi
- Des enchaînements cohérents
- L'exploitation de différentes annexes pour un même axe de développement
- L'utilisation des annexes en lien avec les connaissances
- Une présentation aérée des copies avec des parties bien identifiées
- La définition des concepts développés (adolescence, prévention, Binge Drinking, socialisation...)
- La référence à des théoriciens en psychosociologie de l'adolescent.
- La mise en lien entre les caractéristiques des adolescents et les motivations à s'alcooliser massivement.
- Une conclusion ne se limitant pas à une synthèse du devoir. (ouverture autour de l'éducation à la santé,...)

Le jury a regretté :

- Sur le fond

- Une absence de connaissances scientifiques sur l'origine de l'éthanol et sa pharmacocinétique
- Un manque de connaissances scientifiques sur l'adolescence notamment au niveau du développement cognitif
- Un manque de maîtrise du vocabulaire scientifique et technique
- Un manque d'exploitation des annexes et des données statistiques
- Un manque d'argumentation
- Un recopiage des annexes sans analyse
- La présence de jugement de valeurs, d'idées reçues
- Des développements hors sujet (alcoolisme chronique, alcoolisme au travail, alcoolisation fœtale, tabac,..)
- Des compositions inachevées témoignant d'une mauvaise gestion du temps.
- La difficulté à distinguer les facteurs de risques individuels des facteurs environnementaux alors que cela était suggérée dans le sujet
 - Sur la forme
- De nombreuses répétitions
- La présence de langage familier
- Une écriture peu lisible
- La présence de ratures
- La présence d'erreurs de syntaxe et d'orthographe
- La présence d'abréviations
- La présence d'éléments donnant des informations sur l'origine professionnelle et/ou géographique du candidat

3. Conseils aux candidats

Il est conseillé aux candidats :

- de prendre connaissance des programmes requis pour les épreuves du concours ;
- d'actualiser leurs connaissances, d'un niveau universitaire, spécifiques à la filière et se référant au programme du concours PLP STMS
- de s'entraîner à l'analyse et à la synthèse d'un dossier documentaire en un temps limité

Tout ou partie du développement doit pouvoir être réinvestie dans le cadre de la conception d'une séquence de cours sur cette thématique. La dimension « pédagogique » de la copie doit être perceptible.

4. Résultats

Candidats au CAPLP Public

Moyenne générale des présents (237 candidats) : 6,97/20

Moyenne générale des admissibles (163 candidats) : 8,21/20

Note la plus haute : 17/20

Note la plus basse : 01,5/20

Candidats au CAPLP Privé

Moyenne générale des présents (85 candidats) : 7,55 /20

Moyenne générale des admissibles (23 candidats) : 10,59/20

Note la plus haute : 16,87/20

Note la plus basse : 01,70/20

ECRIT 2 - Seconde épreuve admissibilité

Durée : 5 heures – coefficient : 1

L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, **à conduire une analyse critique** de solutions et de documents technologiques, **à proposer des démarches** pédagogiques en lien avec un cahier des charge donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques et écologiques.

A travers cette épreuve le jury évalue les compétences suivantes :

- exploiter et synthétiser un ensemble de documents
- réaliser l'analyse critique de solutions et de documents technologiques ;
- argumenter et mobiliser des connaissances
- proposer une démarche pédagogique en lien avec le cahier des charges
- rédiger et structurer la composition
- utiliser un vocabulaire scientifique et technique

Sujet

« Avec un trimestre d'espérance de vie supplémentaire par an depuis 20 ans, dans moins de 20 ans, 20 millions de Français auront plus de 60 ans et 15 millions moins de 20 ans. L'écrasante majorité des personnes vieillissantes et leur famille déclare vouloir vieillir à domicile, ce qui est statistiquement vérifié : 85% des plus de 90 ans vivent chez eux. »

*Extrait du rapport "Bien Vieillir à domicile - Enjeux d'habitat, enjeux de territoires"
Rapporteur : Muriel Boulmier - 2 juin 2010*

Le maintien à domicile n'est possible que si l'environnement social, familial et l'état de santé de la personne le permettent. L'entourage tient un rôle prépondérant, cependant, un large éventail de solutions pratiques, adaptées et personnalisées peuvent être proposées, qui apportent confort à la personne âgée et soulagent l'entourage.

A partir du dossier documentaire fourni,

- 1. Analyser la politique du maintien à domicile des personnes âgées en France.**
- 2. Présenter des démarches pédagogiques en vous appuyant sur les extraits du référentiel du Baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » option A : à domicile, figurant en annexe 1.**

Dossier documentaire :

- Annexe 1 :** Extraits du référentiel du Baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » option A : à domicile
- Annexe 2 :** En 2050, une personne sur trois aurait 60 ans ou plus - Source : Insee, projections de population 2014-2050
- Annexe 3 :** Le vieillissement de la société : enjeu majeur - Source : La dépêche - Publié le 25 octobre 2014
- Annexe 4 :** « J'y suis, j'y reste ! » : ces personnes âgées qui disent non aux maisons de retraites -
Source : Le nouvel observateur – 22 avril 2014
- Annexe 5 :** Le point sur le secteur de l'aide à domicile - Source : Brochure ANACT – octobre 2011
- Annexe 6 :** «Il faut développer les alternatives» - Source : La dépêche – 12 avril 2014
- Annexe 7 :** Alternative à la maison de la retraite : une initiative d'habitats regroupés dans l'Est de la France - Source : www.agevillage.com – 31 mars 2014

RAPPORT

Rapport du jury élaboré par : Mesdames BERGERON Claire, BORNERIE DUMAS Sandrine, CHIARAZZO Carine, DAVID Francisca, COUDRAY Caroline, DELORT Valérie, DOUBLIEZ Ingrid, FOUBERT Gwenaëlle, GRISOLLE Sophie, JACQUEMIN Lydie, KESSLER Evelyne, LANDRAUD Catherine, LAPASSET Catherine, LEBRAUD Valérie, LECAILLON Véronique, LEMOINE Djamilia, MEHAY Marianne, NADRA Noura, POIDEVIN Christelle, TEYSSIER Muriel et messieurs MOUGEL Jean Philippe, RAGOT Christophe.

Le sujet traitait de **la problématique de l'allongement de la durée de vie et des solutions apportées par la société, en particulier, le maintien à domicile.**

A partir du dossier documentaire fourni, les candidats devaient analyser la situation des personnes âgées en France ainsi que le secteur du maintien à domicile. Dans une seconde partie ils devaient proposer des démarches pédagogiques s'inscrivant dans le référentiel du baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne. Des extraits du référentiel de baccalauréat professionnel ASSP option A « Domicile » permettaient aux candidats de sélectionner les compétences et savoirs associés, d'élaborer un contexte et une situation professionnelle pour proposer des démarches pédagogiques s'inscrivant dans cette formation.

1. Les attentes

Rappel des compétences évaluées :

- C.1. exploiter et synthétiser un ensemble de documents
- C.2. réaliser une analyse critique de solutions et de documents technologiques
- C.3 argumenter et mobiliser des connaissances
- C.4 proposer une démarche pédagogique en lien avec le cahier des charges
- C.5 rédiger et structurer la composition
- C.6 utiliser un vocabulaire scientifique et technique

Questions	Eléments de correction	Identification de la compétence évaluée
Question N° 1 : Analyser la politique du maintien à domicile dans la société française	<i>Annonce d'une problématique</i>	C1
	<i>Présentation du secteur du maintien à domicile</i> - Evolution des services (de la solidarité et bénévolat à la professionnalisation) - Différents acteurs du secteur à domicile et missions - Les usagers et leurs caractéristiques - Financement du secteur du maintien à domicile	C2 – C3
	<i>Analyse</i> - Evolution des dispositifs - Limites et difficultés su maintien à domicile - Nouvelle approche - Formation	C2 – C3
Question n° 2 : Présenter les démarches pédagogiques permettant de développer chez les élèves des compétences suivantes :	<i>Rappel de la finalité du baccalauréat professionnel ASSP option A « à domicile »</i>	C3
	<i>Une sélection des compétences travaillées plus particulièrement dans la proposition de démarche pédagogique</i>	C4
	<i>La formalisation de la démarche pédagogique – objectifs, moyens (séquence, séance, supports pédagogiques), notion d'évaluation abordée</i>	C4
	<i>La justification de la démarche pédagogique</i>	C4
	<i>Une cohérence dans la démarche pédagogique</i>	C4
Forme	<i>Structuration : introduction, développement, conclusion</i>	C5
	<i>Orthographe</i>	C5
	<i>Expression (syntaxe et vocabulaire)</i>	C6

Sur le fond : Le jury attendait :

- la présentation du secteur du maintien à domicile avec des constats quantitatifs et qualitatifs en référence aux annexes,
- l'annonce de la problématique relative à l'allongement de l'espérance de vie et les propositions de solutions apportées par la société,
- l'indication des bénéfiques et des risques pour l'usager prenant en compte ses caractéristiques,
- l'analyse de l'évolution des dispositifs, de leurs limites et des difficultés rencontrées,
- une synthèse sur la problématique du maintien à domicile et son financement,
- la finalité du baccalauréat professionnel ASSP, les compétences attendues, les fonctions et lieux d'exercice ainsi que les matières enseignées dans l'option « domicile »,
- la sélection des compétences, de savoirs associés, le choix et l'identification d'un contexte, d'une situation réelle ou simulée,
- la formalisation complète des démarches pédagogiques, la notion d'évaluation,
- le réalisme et la cohérence de la proposition,
- une justification des choix, une proposition d'exemples ancrés dans la réalité professionnelle,
- la présence d'une introduction, d'un développement, d'une conclusion,

- une expression écrite, une syntaxe et un vocabulaire corrects,
- une rigueur sur l'ensemble de la copie.

Sur la forme :

- une composition structurée, rédigée, associant clairement les éléments de réponse avec les liens lisibles entre les deux parties :
 - o une introduction générale présentant la problématique et l'annonce du plan
 - o un développement de chaque partie qui suit le plan annoncé avec des transitions pertinentes, les deux parties étant traitées de façon équilibrée,
 - o une conclusion générale proposant un bilan du sujet permettant d'apprécier les connaissances sur le sujet.
- Une composition aérée, présentée sous forme de devoir de synthèse pour la partie 1,
- Une composition rédigée avec soin :
 - o Sans rature ni surcharge
 - o Avec une écriture lisible
 - o Sans erreur d'orthographe ni de syntaxe
- L'utilisation d'abréviations, sans explication de leur signification, est à bannir,
- Toute citation des annexes doit être identifiée et indiquée entre guillemets.

2. Les constats :

Le jury a apprécié :

- Des compositions structurées associant une introduction présentant la problématique ou un questionnement, différentes parties bien repérables et une conclusion,
- Des données analysées et argumentées,
- Une présentation des connaissances du candidat au niveau du programme du concours
- La présentation de la finalité du baccalauréat professionnel ASSP
- Une transition pertinente entre l'analyse de la première partie et la partie pédagogique
- Des démarches pédagogiques pertinentes et réalistes situées dans la progression du baccalauréat professionnel ASSP, prenant appui sur les extraits de référentiel,
 - o avec une identification des compétences, des savoirs associés,
 - o des indicateurs d'évaluation et limites de connaissances,
 - o des modalités d'évaluation
- une formalisation concrète et construite de la démarche pédagogique,
- la présence de contexte et de situation professionnelle,
- des outils et activités adaptés, réalistes et variés,
- des justifications pertinentes.

Le jury a regretté :

- l'insuffisance d'exploitation des annexes et le manque d'analyse de celles-ci, et en particulier la non prise en compte des indications concernant les besoins et la place de la personne âgée dans la société,
- le manque de connaissances personnelles,
- un manque d'analyse et d'argumentation,
- des hors sujets,
- des appréciations d'ordre personnel, des jugements de valeurs,
- la méconnaissance des finalités du baccalauréat professionnel ASSP,
- la difficulté, pour certains candidats, à s'approprier le cahier des charges du sujet précisant les compétences et savoirs associés pouvant faire l'objet d'une démarche pédagogique,

- des démarches pédagogiques non adaptées au baccalauréat professionnel ASSP option A, incohérentes et/ou manquant de réalisme,
- des indications d'ordre personnel (professionnelles, géographiques) susceptibles d'informer sur l'origine du candidat,
- le manque de soin de certaines copies.

3. Les Préconisations

Elles ont pour but de vous aider dans la préparation des candidats au concours et concernent plusieurs registres :

- Maîtrise des connaissances et des compétences disciplinaires : Les candidats doivent impérativement **maîtriser les connaissances** et les actualiser au regard des **exigences** du programme du **concours**.
- Connaissance de champ d'intervention et des enseignements : de même ils doivent connaître les enseignements relevant du **champ d'intervention** du PLP Sciences et Techniques Médico-Sociales, s'approprier les référentiels de certification et les **finalités des diplômes** de niveaux 4 et 5 du secteur STMS.
- Immersion dans le futur métier : Il est conseillé aux candidats de faire une **immersion en lycée professionnel**, qui peut prendre différentes formes : observation de cours, entretiens avec les équipes enseignantes, et/ou dans les **milieux professionnels** en lien avec les filières du secteur STMS.
- Maîtrise didactique et pédagogique

Concernant la première partie, le candidat doit définir les notions clés relatives au thème développé, utiliser un vocabulaire spécifique, technique, précis et adapté en sciences médico-sociales lors de l'exploitation du dossier documentaire. L'utilisation des annexes doit être judicieuse et servir à étayer l'analyse critique en argumentant les propos à partir des données repérées dans ces supports et complétées par des connaissances.

Les deux parties sont à traiter avec la même rigueur.

Le candidat doit gérer son temps, pour cela le jury préconise une première lecture du sujet et de l'ensemble des documents afin d'estimer le temps nécessaire au traitement de chaque partie et de s'octroyer du temps en fin de composition pour la relecture du travail réalisé.

4. Résultats

Candidats au CAPLP Public

Moyenne générale des présents (232 candidats) : 7,59 /20

Moyenne générale des admissibles (163 candidats) : 8,85/20

Note la plus haute : 16,80/20

Note la plus basse : 02,20/20

Candidats au CAPLP Privé

Moyenne générale des présents (85 candidats) : 8,19 /20

Moyenne générale des admissibles (23 candidats) : 11,88/20

Note la plus haute : 15,70/20

Note la plus basse : 03,00/20

EPREUVES D'ADMISSION

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

Exemples de sujets

Sujet n°3

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 14 élèves en deuxième année de formation au certificat d'aptitude professionnelle petite enfance.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C3.7 : contribuer au développement et à la socialisation de l'enfant dans un contexte collectif.**

Vous traitez : **la mise en œuvre d'activités de jeux et de loisirs.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Epreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Attention ce sujet comporte 17 pages : vérifier que le sujet est complet

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- essuie-mains jetable
- nappe de protection et tablier
- lavette
- matériel de récupération : pot de yaourt, canette vide, rouleau de papier toilette, boutons, chaussettes, laine, chute de tissus,
- matériel pour animation : ciseaux, feutres, marqueurs permanents, trombones, attaches parisiennes, élastiques, pinceaux, gouache, fil, aiguilles à coudre, feutrine, scotch, scotch double face, ruban, gants de ménage, agrafeuse, bâtonnets de glace, pailles, pâte à modeler qui durcit à l'air, colle liquide et en bâton, gommettes.
- papier couleur, feuille cartonnées, chutes de cartons
- baguettes à brochette en bois
- paquets de légumes secs : haricots rouges, pois chiches, lentilles.
- cailloux (petits)

Produits :

- savon doux liquide
- détergent-désinfectant

Equipements :

- poste de lavage de mains
- table
- poubelle et sac poubelle

Dossier technique:

- **Document 1** : Procès verbal du conseil d'école n° 1- Année scolaire 2013/2014
- **Document 2** : Extrait de « l'orchestre des petits musiciens », mon album d'activités. Editions Larousse. Construction d'instruments de musique
- **Document 3** : Idées de fabrications de marionnettes. Source internet : la cabane à idées
- **Document 4** : Mes premières activités manuelles, 3-8ans, éditions Casterman.
- **Document 5** : Repères concernant les stades du développement de l'enfant. Source : Eduscol.
- **Document 6** : Extrait du projet pédagogique de l'association de La C.L.A.E. de la Garde. <http://www.assoclaelagarde>

Le référentiel du CAP Petite enfance est mis à disposition.

Sujet n°5

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de première baccalauréat professionnel spécialité accompagnement soins et services à la personne option B en structure.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C3.5: surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence**

Vous traitez : **la mesure et la transcription des paramètres vitaux, et la surveillance des mensurations chez l'enfant**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Epreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Attention ce sujet comporte 8 pages : vérifier que le sujet est complet.

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- thermomètre électronique axillaire
- thermomètre électronique auriculaire
- thermomètre tympanique

- thermomètre à cristaux liquides (bandelettes thermosensibles)
- tensiomètre mécanique pédiatrique avec stéthoscope
- tensiomètre avec brassard
- toise
- pèse bébé
- plateau
- compresses
- chronomètre ou montre, horloge avec trotteuse
- mètre à ruban
- 1 serviette de toilette

Produits :

- savon doux liquide
- solution hydro-alcoolique
- essuie mains à usage unique
- 1 vaporisateur de détergent désinfectant
- alcool modifié

Equipements :

- poste de lavage des mains
- poste de change avec matelas
- mannequin enfant

Dossier technique:

- **Document 1** : Protection Maternelle Infantile - Gard - Languedoc Roussillon –
<http://www.perinat-france.org/guide/pmi-protection-maternelle-infantile-gard-languedoc-roussillon-16-123-126-0-107.html>
- **Document 2** : Courbes de croissance
http://www.doctissimo.fr/html/sante/enfants/sa_1510_courbe_croiss.htm
- **Document 3** : *La prise de température*
<http://www.urgences-serveur.fr/plages-de-temperature-corporelle,1566.html>
- **Document 4** : Fiche de surveillance
<http://boutique.berger-levrault.fr>

Le référentiel du baccalauréat professionnel spécialité accompagnement soins et services à la personne est mis à disposition.

Sujet n°4

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de terminale baccalauréat professionnel spécialité services de proximité et vie locale, secteur d'activités A1: activités de soutien d'aide à l'intégration

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C4: mettre en œuvre un projet, réaliser des actions.**

Vous traitez : **la mise en œuvre des techniques d'animation de groupe auprès d'adultes âgés en situation d'isolement.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Epreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Attention ce sujet comporte 10 pages : vérifier que le sujet est complet.

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- Jeu de cartes (classique + tarot)
- Jeux de société variés : exemples : scrabble, trivial pursuit, loto, triomino, échecs, dames.
- Jeux de quilles
- CD chansons françaises

- Plan et guide touristique de la région
- Ballons mousse, ballons à picots et balles de tennis
- Cerceaux
- Carton
- Feuilles canson couleurs
- Feuilles canson blanches
- Paires de ciseaux
- Pinceaux
- Peinture gouache
- Eponge
- Chiffon
- Brosse à dents
- Feutres de couleurs
- Crayons de couleurs
- Crayons de papier HB
- Pots vides
- Assiettes jetables
- Journaux
- Essuie-mains

Produits :

- Pâte à modeler
- Laine
- Aiguilles à tricoter
- Savon liquide

Equipement:

- Table
- Nappe de protection
- Tablier
- Point d'eau
- Poubelle et sacs poubelle
- Lecteur de CD et casque

Dossier technique:

- **Document 1** : Extrait du magazine « Bien vieillir chez vous », isolement des personnes âgées : comment agir ?
- **Document 2**: Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Source : <http://capretraite.fr>
- **Document 3** : Extrait du guide des animations séniors à Strasbourg (2015). Source : www.strasbourg.eu
- **Document 4** : L'animateur (trice) socioculturel: Extrait de la fiche ONISEP

Sont également mis à disposition du candidat :

- Le référentiel du baccalauréat professionnel spécialité services de proximité et vie locale
- des extraits de l'ouvrage « Animation pour les personnes âgées » de J. Choque, éditions Lamarre (mai 2000)

Sujet n°2

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de mention complémentaire aide à domicile.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C 4.5 : assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort, l'aide aux activités motrices et aux déplacements.**

Vous traitez : **l'aide à la réalisation ou la réalisation de soins d'hygiène corporelle de la personne dépendante.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Epreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Attention ce sujet comporte 10 pages : vérifier que le sujet est complet.

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- 2 gants de toilette
- 2 serviettes de toilette
- vêtements et sous-vêtements de rechange adultes femmes ou hommes
- 1 éponge avec surface grattante
- 1 lavette microfibre

- 1 brosse à cheveux et/ou 1 peigne, 1 miroir
- 1 brosse à dent et 1 verre à dent
- 1 trousse de maquillage garnie
- 1 coupe-ongles et 1 lime
- 1 kit coiffure

Produits :

- papier toilette
- étui de lingettes pré-imprégnées de détergent désinfectant multi-usages
- différents modèles de changes pour adultes
- essuie mains à usage unique
- compresses stériles et non stériles
- coton
- 1 rasoir jetable
- gants jetables en vinyle ou caoutchouc
- 1 gel hydro-alcoolique
- 1 savon doux liquide au pH neutre et hypoallergénique
- 1 savon antiseptique liquide
- 1 pain de savon de Marseille
- 1 savonnette parfumée
- 1 eau de toilette
- 1 détergent désinfectant domestique multi-usages
- 1 mousse à raser
- 1 dentifrice
- 1 paquet de lingettes démaquillantes
- 1 sac poubelle
- 1 dissolvant
- 1 crème hydratante visage
- 1 crème pour les mains
- Vernis à ongles

Equipements :

- 1 cuvette
- 1 urinal et 1 bassin
- 1 lit médicalisé
- 1 mannequin adulte femme ou homme
- 1 poubelle à pédale
- 1 sac ou panier à linge sale
- 1 point ou salle d'eau
- 1 tête à coiffer cheveux mi-longs avec support

Dossier technique:

- **Document 1** : Association Pignon sur Rue
www.scic-pignon-sur-rue.fr
- **Document 2** : Charte de bientraitance
Extrait du site du Réseau Bas-Normand Santé Qualité www.rbnsq.org
- **Document 3** : Qu'est-ce qu'un change complet adulte ? Comment le choisir ?

- Extraits de www.change-complet.com*
- **Document 4** : Nettoyer sa peau, choisir son savon
Extraits de www.santepratique.fr et www.pratique.fr
 - **Document 5** : Le soin de l'apparence
*D'après *Soins Aides-soignantes - no 44 – 29 février 2012* et www.servicesprox.com*
 - **Document 6** : Un maquillage classique en 4 étapes faciles
www.coupdepouce.com

Le référentiel de la Mention Complémentaire d'Aide à Domicile est mis à disposition.

Sujet n°6

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de première baccalauréat professionnel spécialité accompagnement soins services à la personne, option B en structure.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C3.4: concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale**

Vous traitez : **la conduite et l'évaluation d'une activité collective auprès d'enfants.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques ; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux, remettre en état l'environnement de travail.
- dans la salle informatique : concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Épreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Attention ce sujet comporte 15 pages : vérifier que le sujet est complet.

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- Sélection d'ouvrages pour enfants 0-6 ans
- Crayons de couleurs
- Crayon de papier
- Pâte à modeler
- Feutres de couleurs, lavables
- Feuilles A4 blanches
- Feuilles Canson de couleur
- Gommettes
- Affiches
- Carton A3
- Perforateur
- Bolduc, raphia
- Attaches parisiennes
- Pelotes de laine
- Paire de ciseaux
- Colle liquide et bâton
- Agrafeuse, agrafes
- Chutes de tissu
- Tiges de bois ou bâtonnets
- Ballon en mousse
- Ballon de baudruche
- Balles de ping-pong
- Balles de tennis
- Ballon à picots
- Ballon de gymnastique
- Corde à sauter
- Cerceaux
- Plots
- Foulards de couleur
- Mallette multi instruments de musiques
- Essuie-mains jetables

Produits :

- Savon doux
- Détergent

Équipements :

- Tapis de sol
- Coussins
- Point d'eau
- Poubelle et sacs

Dossier technique :

- **Document 1** : Pages extraites de «Activités autour du livre» ; AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, www.afev.org) (*Philippe BRASSEUR, 1001 activités autour du livre, Casterman, 2013*)
- **Document 2** : Stades du développement de l'enfant : document interne circonscription de Schoelcher
- **Document 3** : Le ballon en motricité -source : A Blanchard Psychomotricienne Multi Accueil Maison de l'enfance
- **Document 4** : Le développement psychomoteur de l'enfant – <http://www.chups.jussieu.fr>
- **Document 5** : Extraits du document «Promouvoir le plaisir de lire par l'animation et le jeu» Plaquette «Et Patati et Patata»

Le référentiel du Baccalauréat professionnel spécialité accompagnement soins et services à la personne, option A en structure, est mis à disposition dans la salle de préparation.

Sont également mis à disposition les ouvrages suivants :

- 1001 activités autour du livre : raconter- explorer, jouer, créer : Philippe Brasseur Casterman 2013
- Donner le goût de lire : des animations pour faire découvrir aux jeunes le plaisir de la lecture ; Christian Poslaniec 2010

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION : mise en situation professionnelle

Durée : 5 heures Coefficient 2

1- Présentation du sujet

Le sujet précise :

- **le niveau de classe et le diplôme**: Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne, Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et Vie Locale, Certificat d'aptitude professionnelle Petite Enfance, Mention Complémentaire d'Aide à domicile.
- une **compétence à développer chez les élèves, sélectionnée dans le référentiel du diplôme**

A partir de cette compétence, un objectif pédagogique imposé est présenté sous la forme **d'une thématique** permettant la **réalisation de travaux pratiques** autour :

- d'activités de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte
- d'activités relatives à la prévention et à la sécurité
- d'activités d'animation et de maintien de l'autonomie auprès de l'enfant et de l'adulte

Le sujet comprend **un dossier technique composé**:

- du référentiel ou extraits de référentiels visés par le sujet
- de tous documents susceptibles :
 - d'orienter le candidat dans sa réflexion et lui suggérer des manipulations, des investigations, des réalisations, des analyses à mettre en œuvre au cours de l'épreuve
 - d'être réinvestis dans la séquence de formation
- la liste des matériels, des produits et des équipements mis à disposition au sein du plateau technique.

2- Informations relatives aux investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les travaux pratiques et appréciations des jurys

2.1. Extrait de la note aux candidats

- **Dans la salle de travaux pratiques**, pour une durée maximale d'une heure trente après le début de l'épreuve, le candidat :
 - prend connaissance du plateau technique en toute autonomie
 - conduit des investigations, réalise des manipulations et des analyses au cours de travaux pratiques
 - remet en état son environnement de travail

A propos des investigations, des manipulations et analyses à réaliser durant le temps imparti en salle de travaux pratiques :

La partie pratique de l'épreuve peut être conduite par le candidat de manière variée, elle ne présente pas de caractère figé.

L'environnement pluri-technique mis à sa disposition est assimilé à une situation de recherche, point de départ de sa réflexion, de la thématique à traiter, de la formulation d'hypothèses et de leur confrontation : c'est la démarche d'investigation.

Dans ce contexte, diverses actions sont possibles pendant cette phase pratique : démarche expérimentale, tâtonnement expérimental, analyse documentaire...

L'analyse des documents ne suffit pas, la manipulation et/ou la réalisation sont obligatoires au cours de l'épreuve pratique.

La liste des matières d'œuvre, la nature du plateau technique et le dossier technique délimitent le champ des possibles pour le candidat.

L'environnement pluri-technique a été pensé de manière à susciter l'intérêt et la curiosité du candidat, lui suggérer des choix de manipulations, d'expérimentations, de recherches, d'analyses...sans jamais les prescrire.

2.2. Exemples de démarches d'investigations possibles

Le candidat conduit les investigations à sa convenance : il a la possibilité de réaliser tout ou partie des exemples de manipulations présentés ci-dessous. Cette liste n'est par ailleurs pas exhaustive.

N° Sujet	Démarche d'investigations possibles, recherches, expérimentations, tests, essais	Remarques
Sujet 3	<p>-Tester et comparer les techniques de fabrication de marionnettes,et/ ou d'instruments de musique.</p> <p>- Choisir le matériel et supports adaptés pour les activités de jeux</p>	<p>- Contenu du dossier technique orientant le candidat vers la mise en œuvre d'activités sur la création de marionnettes et/ou d'instruments de musique.</p> <p>- Adapter les activités à l'âge des enfants</p> <p>- Contexte collectif à identifier</p>
Sujet 5	<p>- Tester et simuler les différentes prises de constantes avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les tensiomètres • Les différents thermomètres • La toise • La balance pour enfant • La prise des mensurations <p>-Renseigner une feuille de surveillance des constantes, assurer la transmission</p> <p>- Analyser les courbes de croissance</p>	<p>-Aucun document ne fait référence au domicile</p> <p>- le candidat avait à choisir un contexte professionnel : PMI, centre maternel...</p>
Sujet 4	<p>-Explorer l'ouvrage mis à disposition sur les activités pour les personnes âgées et sélectionner des activités pertinentes</p> <p>-Découvrir et tester le matériel d'animation mis à disposition</p> <p>-Tester les différentes activités pouvant être envisagées : gym douce avec ou sans ballons, balles..., tricot, activités manuelles (pâte à modeler, peinture), chants, jeux de société et cartes, jeux de quilles.</p> <p>-Ecouter les CD musicaux.</p>	<p>-les techniques d'animation doivent être adaptées au profil des personnes âgées</p> <p>-Attention de ne pas confondre les techniques d'animation avec des exemples d'animation</p>
Sujet 2	<p>- Tester, comparer différents produits d'hygiène, les différents types de change pour adultes</p> <p>- tester des techniques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toilettes : du visage, du corps au lavabo, au lit ... - change de protection : au lit, debout... - soins des mains - Mise en beauté : maquillage, coiffage sur tête malléable 	<p>-Tenir compte de l'environnement de vie de la personne et de ses choix</p> <p>- Personne dépendante et pas forcément âgée</p> <p>- pas de mannequin vivant</p> <p>-le matériel et les équipements doivent être dans la mesure du possible, identiques à ceux présents au domicile d'une personne dépendante : à tester sur des mannequins ou tête malléable</p> <p>-un contexte professionnel est proposé mais non obligatoire.</p>

Sujet 6	<ul style="list-style-type: none"> - . Découverte et exploration autour des produits des matériels, des équipements mis à disposition du candidat - .Tests d'activités diverses pour enfants à partir des documents et matériels mis à disposition (<ul style="list-style-type: none"> - .Choisir un contexte professionnel collectif de l'enfance ou petite enfance
------------	--	---

2.2. Appréciations du jury

L'épreuve de mise en situation professionnelle consiste à placer le candidat en tant qu'enseignant préparant une séquence pédagogique. Les investigations doivent lui permettre de se projeter dans une situation d'enseignement.

Le jury attendait :

- L'exploration de l'environnement pluri technique mis à disposition : le candidat doit prendre connaissance du plateau technique et des éléments qui le composent ;
- l'utilisation limitée aux matériels, produits et équipements listés dans le sujet pour conduire leurs investigations ;
- l'expérimentation de plusieurs actions dans au moins deux champs d'investigation : par exemple dans le sujet n°3, le candidat pouvait aborder les techniques d'animation en lien avec les activités manuelles mais également les activités sensorielles (instruments de musique) ; autre exemple, le sujet n° 5 permettait au candidat de mener des investigations autour des différents paramètres vitaux ou des mensurations de l'enfant (tester les différents appareils de mesure, les comparer...) ;
- la remise en état des postes de travail ;
- une utilisation pertinente et rationnelle des produits, matériels et équipement.

Le jury a apprécié :

- La mise en œuvre effective par les candidats d'une démarche d'investigation, d'un tâtonnement expérimental, de manipulations de nature variée adaptés à la situation pédagogique proposée par le sujet ;
- la curiosité d'esprit des candidats et leur prise d'initiative au sein du plateau technique ;
- le respect entre les candidats sur les plateaux techniques lorsque les équipements sont à partager ;
- le respect du matériel et des équipements à disposition.

Le jury a regretté :

- Le mimétisme entre les candidats dans les choix d'actions ou des manipulations alors que le sujet ne prescrit aucune technique à réaliser, et que c'est le candidat lui-même qui décide de ce qu'il va mettre en œuvre comme recherche ou manipulations, à des fins pédagogiques pour sa future séquence ;
- les candidats se limitant à l'observation des matériels, produits et équipements à disposition alors que la manipulation est obligatoire ;
- des simulations de démonstration d'une technique devant élèves, dans le cadre virtuel d'un TP ;
- une tenue professionnelle inadaptée, négligée ou portant des signes distinctifs ;
- le gaspillage des produits et des consommables mis à disposition.

Conseils aux candidats :

- Cette partie de l'épreuve doit être consacrée à la recherche et au recueil d'informations, à la mise en œuvre d'expérimentations, de manipulations, de tests, d'essais, nécessaires à la construction de la séquence pédagogique par le candidat. Il ne s'agit pas d'effectuer une démonstration à destination du jury qui aurait pour but de vérifier la parfaite maîtrise d'un geste technique (par exemple technique de soins d'hygiène et de confort).
- Organiser le temps imparti sur le plateau technique: lecture attentive, analyse du sujet, découverte de l'environnement, mise en œuvre de la démarche d'investigations, d'expérimentations, de manipulations. Par exemple, pour le sujet n°4, certains candidats ont consacré trop de temps à la lecture de l'ouvrage « animation pour les personnes âgées » au détriment de la démarche d'investigation.

Il faut noter que la phase d'investigations ne fait pas l'objet d'une évaluation scorable. Le jury observateur rend compte par écrit à l'aide d'une grille d'observation, de l'activité du candidat sur le plateau technique et en informe le jury qui réalisera l'entretien.

Selon la nature du sujet, et en particulier pour les sujets à dominante « Hygiène-soins-confort », les manipulations peuvent s'apparenter à la mise en œuvre d'une ou plusieurs techniques. Si la maîtrise parfaite du geste technique n'est pas recherchée, le jury observateur appréciera le cadre dans lequel cette réalisation a lieu : l'organisation de la manipulation, la mise en œuvre des règles d'hygiène ou de sécurité, d'ergonomie ou d'économie...

3. Informations relatives à la conception, l'organisation de la séquence de formation et à sa présentation au jury

3.1. Extrait de la note aux candidats

• Dans la salle informatique, le candidat :

- conçoit et organise une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à sa disposition (ordinateur avec accès internet) ;
- prépare l'exposé et l'entretien.

Les investigations, manipulations, réalisations et analyses conduites par le candidat seront à recontextualiser obligatoirement au sein de la séquence de formation qu'il aura choisie. Le contexte professionnel proposé dans le dossier technique apporte une aide au candidat pour poser le cadre de la séquence pédagogique choisie.

Un autre contexte professionnel, s'il est adapté au sujet peut être envisagé.

3.2. Appréciations du jury

Le jury attendait :

- Un bilan des investigations conduites par le candidat dans sa phase de recherche ;
- un échange argumenté autour des informations recueillies, des analyses et résultats obtenus et de leur validité ;
- le réinvestissement des informations recueillies lors de cette phase pratique dans l'acquisition et la structuration des connaissances par les élèves ;
- une présentation justifiée de la démarche méthodologique mettant en évidence :
 - o l'utilisation des référentiels ;
 - o l'exploitation des observations et résultats des investigations conduites ;
 - o l'utilisation du dossier technique mis à disposition.

- Une proposition de séquence structurée adaptée au niveau imposé ;
- la justification des choix pédagogiques effectués. Il n'est pas nécessaire d'intégrer dans la séquence pédagogique proposée au jury l'intégralité des activités suggérées par le dossier technique accompagnant le sujet ;
- la capacité à saisir les objections du jury et proposer des remédiations ;
- une ouverture d'esprit, de la motivation et du dynamisme.

Le jury a apprécié :

- l'utilisation de l'environnement numérique au cours de l'exposé ;
- un exposé clair et structuré (introduction, développement, conclusion) ;
- la qualité d'écoute et d'argumentation ;
- les candidats ayant une connaissance juste et adaptée du public de lycée professionnel ;
- le réalisme dans les propositions pédagogiques ;
- la capacité du candidat à faire des liens pertinents avec des compétences complémentaires à celle imposée par le sujet.

Le jury a regretté :

- L'absence de lien, de réinvestissement et d'appropriation des résultats des activités de TP au sein du plateau technique avec la séquence ;
- le recours systématique à des manuels numériques dans la construction des activités des élèves ;
- les exposés qui ne respectent pas le temps imparti ;
- une posture et ou des attitudes inadaptées avec le métier d'enseignant ;
- un registre de langage non professionnel et familier ;
- l'absence de justification des choix pédagogiques effectués par le candidat.

Conseils aux candidats

- s'informer sur les techniques socio-éducatives et d'animation inscrites au programme du concours
- s'informer sur les missions, l'organisation et le fonctionnement des structures sanitaires, sociales et médico-sociales ;
- prendre connaissance des référentiels et du vocabulaire pédagogique de base ;
- actualiser les connaissances techniques, scientifiques et professionnelles ;
- s'entraîner à concevoir une séquence de formation et à présenter un exposé dans les délais imposés et à justifier ses choix.

SECONDE EPREUVE D'ADMISSION – Entretien à partir d'un dossier

Durée : 1 heure – coefficient : 2

1 Indications aux candidats : Une note aux candidats explicitait les attentes concernant cette épreuve relatives à la composition du dossier et à l'exposé

1.1 – Le dossier comprend :

- les données scientifiques essentielles relatives au thème choisi par le candidat
- une présentation de supports d'enseignement empruntés à l'environnement professionnel des sciences et techniques médico-sociales
- une analyse scientifique et technologique de ces supports
- les exploitations pédagogiques envisagées dans le cadre des enseignements du PLP STMS.

L'analyse portera d'une part sur les principes qui ont présidé au choix du candidat pour sélectionner les supports d'enseignement, sur la valeur scientifique, technique ou pédagogique des documents, et sur leurs intérêts dans l'acquisition des connaissances et des compétences par les élèves.

Deux exploitations pédagogiques au minimum sont attendues et seront justifiées par le candidat. La séance présentée lors de la soutenance peut être annoncée dans le dossier mais ne fait pas l'objet d'un développement écrit.

Le dossier ne doit pas dépasser quarante pages (annexes comprises). Il ne peut se réduire à une simple compilation de documents scientifiques, techniques, pédagogiques ou professionnels.

1.2 - Exposé

Le candidat présente au jury le dossier qu'il a réalisé en insistant sur :

- la présentation des éléments scientifiques et techniques
- l'analyse scientifique et technologique des supports d'enseignement sélectionnés
- la transposition pédagogique des supports dans le cadre de la séance choisie

Le candidat utilise les moyens de communication de son choix. Sont mis à sa disposition un tableau et un vidéoprojecteur. S'il le souhaite, le candidat peut se munir d'un ordinateur portable disposant des logiciels qui lui sont nécessaires, il lui est conseillé de se munir d'une clé USB et d'une version papier de sa présentation.

2 Commentaires sur les dossiers et conseils aux candidats

Le dossier ne fait pas l'objet d'une notation mais sert de support à la soutenance et à l'entretien.

Le jury attendait, dans le dossier, conformément à la définition de l'épreuve et à la note aux candidats :

- des données scientifiques essentielles actualisées relatives au thème choisi ;
- une présentation explicite de supports d'enseignement empruntés à l'environnement professionnel des sciences et techniques médico-sociales ;
- une analyse scientifique et technologique de ces supports ;
- deux exploitations pédagogiques au minimum envisagées dans le cadre des enseignements du PLP STMS.

Conformément à ce qui est mentionné dans la note aux candidats, le jury rappelle que la séance présentée lors de l'entretien peut être annoncée dans le dossier mais ne doit pas faire l'objet d'un développement écrit. Le dossier ne doit pas dépasser 40 pages, annexes

comprises. Il ne peut se réduire à une simple compilation de documents scientifiques, techniques, pédagogiques ou professionnels.

Le jury a apprécié :

- des dossiers conformes aux attendus de l'épreuve mettant en évidence la capacité des candidats à articuler les données scientifiques et techniques, l'ancrage professionnel et les supports d'exploitation pédagogique ;
- une analyse scientifique de niveau Master ;
- des exploitations pédagogiques adaptées au niveau des élèves.

Le jury a regretté :

- la méconnaissance des référentiels des diplômes, du champ d'intervention disciplinaire du PLP STMS et de son cadre d'exercice professionnel ;
- des dossiers issus de formations universitaires et professionnelles antérieures qui n'ont pas été adaptés à la définition de l'épreuve ;
- les dossiers conçus à partir d'une compilation de données ou d'une description d'expérience sans analyse ;
- l'absence de fil conducteur ou de lien entre la partie scientifique et les exploitations pédagogiques de même qu'entre l'intitulé du dossier et le thème développé ;
- le manque de documents professionnels transposés dans les exploitations pédagogiques ;
- des documents et des statistiques non référencés, non actualisés dont la fiabilité n'est pas certaine ;
- la présence d'annexes non exploitées ;
- l'exploitation de supports issus de manuels scolaires ;
- des dossiers reprenant exclusivement les contenus des précédentes épreuves d'admissibilité ;
- présentation d'un dossier ne correspondant pas au concours présenté ;
- des dossiers présentant de nombreuses erreurs d'orthographe et de syntaxe, des oublis de mots et des phrases inachevées.

Le jury conseille de :

- s'approprier la définition de l'épreuve et la note aux candidats diffusées sur le site Eduscol.fr ;
- maîtriser les contenus scientifiques, techniques ou professionnels présentés dans le dossier ;
- choisir un thème de dossier permettant de répondre aux exigences de l'épreuve dans le champ de compétences du PLP STMS ;
- lier les données scientifiques et techniques avec les exploitations pédagogiques présentées ;
- prendre appui sur des documents scientifiques, techniques et professionnels récents et référencés ;
- choisir des documents professionnels pertinents pour l'exploitation pédagogique ;
- respecter la forme du dossier : 40 pages annexes comprises, présence d'un sommaire, pagination correcte, mise en page soignée ;
- respecter l'anonymat exigé (le nom du lycée, des partenaires, des personnes accompagnées,... Ne doivent pas figurer dans le dossier),
- respecter le droit à l'image ;

- éviter de porter des jugements de valeur.

3. Commentaires sur la soutenance et conseils aux candidats

Il était demandé au candidat de présenter le dossier qu'il a réalisé en insistant sur :

- la présentation des éléments scientifiques et techniques ;
- l'analyse scientifique et technologique des supports d'enseignement sélectionnés ;
- la transposition pédagogique des supports dans le cadre de la séance choisie.

Le jury a apprécié :

- une justification du choix des supports scientifiques et techniques et leur analyse ;
- une présentation équilibrée entre l'analyse des données scientifiques et technologiques et la transposition pédagogique au niveau de la séance ;
- le respect du temps imparti pour l'exposé ;
- l'utilisation d'un support de communication adapté et de qualité tant sur le fond que sur la forme ;
- la présentation d'une séance située dans une progression pour un niveau de formation choisi en lien avec les éléments du dossier ;
- une transposition pédagogique à différents diplômes et niveaux de formation ;
- une exploitation des supports présentés dans le dossier ;
- la créativité et l'originalité de certaines présentations ;
- la capacité du candidat à prendre en compte les valeurs de la République dans le cadre de sa projection dans le métier.

Le jury a regretté :

- une méconnaissance du cadre professionnel de l'enseignant de la voie professionnelle ;
- une simple lecture de notes, du diaporama ou du dossier ;
- une paraphrase du dossier ;
- une analyse superficielle voire inexistante des supports exposés ;
- un manque de dynamisme et de conviction dans la présentation ;
- un manque d'esprit de synthèse sans mise en valeur des données essentielles ;
- une élocution peu adaptée ;
- un manque de réalisme des propositions pédagogiques ;
- des exploitations pédagogiques essentiellement centrées sur les savoirs associés ;
- une présentation des supports sans lien avec les données scientifiques et techniques du dossier ou issus de manuels scolaires ;
- une analyse et une réflexion insuffisantes.

4. Commentaires sur l'entretien et conseils aux candidats

L'entretien permet de vérifier :

- la maîtrise des connaissances scientifiques et technologiques au service de la construction des enseignements professionnels ;
- une réflexion sur la démarche scientifique et sur l'appréciation des sources et informations ;
- la démarche pédagogique et l'inscription de la séance dans la progression pédagogique ;
- l'appropriation de l'environnement professionnel d'un professeur de lycée professionnel ;
- la posture en tant que cadre du système éducatif.

Le jury a apprécié :

- la qualité de l'expression, d'écoute et les aptitudes à la communication ;

- des réponses argumentées et pertinentes ;
- une aptitude à la remise en question, une ouverture d'esprit qui permet d'envisager différentes pistes de travail.

Le jury a regretté :

- un niveau de savoirs techniques et scientifiques insuffisant bien que le sujet ait été choisi par le candidat ;
- une difficulté du candidat à se projeter dans le métier d'enseignant ;
- un positionnement professionnel peu adapté à la diversité des publics rencontrés ;
- une méconnaissance du lycée professionnel et du champ d'intervention du PLP STMS.

CONCLUSION GENERALE

Les concours rénovés se caractérisent par l'introduction de la dimension pédagogique, sous des formes différentes, dans chacune des épreuves, qu'elles soient d'admissibilité ou d'admission. La maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline, de même que la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves sont évaluées lors des épreuves.

La première épreuve d'admissibilité, engage à la construction de développements en réponse aux questions proposées et requiert ainsi à la fois des connaissances précises tant en biologie physiologie qu'en sciences médico-sociales, actuelles mais également une démarche d'explicitation, d'argumentation rigoureuse et une expression claire.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les transformant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sur une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement professionnel, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, un permanent aller-retour entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou faire, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ des sciences médico-sociales, exploité pour un enseignement spécifié, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée professionnel en sciences médico-sociales .

Bien sûr il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Se familiariser avec le lycée, rencontrer des enseignants de sciences médico sociales mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Cet enseignement recouvre également l'éducation aux valeurs républicaines qui doit être investie par chaque enseignant.

- Au travers de la discipline, il s'agit de permettre à l'élève de se construire un raisonnement éclairé lui permettant de distinguer ce qui relève des sciences et de la connaissance de ce qui relève des opinions et des croyances, de faire de lui un acteur éclairé et responsable capable d'évaluer l'impact sociétal de ses décisions et ses actes.

- Au travers des pratiques disciplinaires, l'enseignant de sciences médico-sociales peut

engager l'élève à adopter un positionnement citoyen par la pratique du travail d'équipe, par la responsabilisation, l'engagement individuel dans un projet commun.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

Le jury tient à remercier Madame le Proviseur , Madame le proviseur adjoint et Monsieur le chef de travaux du lycée Hélène Boucher à Vénissieux, Monsieur le proviseur et Mesdames les proviseuses adjointes du lycée Geneviève Anthonioz De Gaulle à Milhaud , ainsi que Monsieur le chef de travaux, Monsieur le gestionnaire du lycée, les équipes d'accueil et de maintenance, les équipes de restauration pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le jury remercie également les enseignants du lycée G Anthonioz De Gaulle qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats soient dans les meilleures conditions.

Le jury tient enfin à remercier Madame la gestionnaire du CAPLP sciences médico-sociales au ministère de l'éducation nationale pour son efficacité et son dévouement.